



Les immigrés vivent plus souvent le long de la frontière et dans les grands pôles urbains

Au 1^{er} janvier 2012, la région Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine compte 460 000 immigrés, soit 8,3 % de sa population, dont près de la moitié est originaire d'Europe.

Les immigrés résident plus fréquemment que les non-immigrés dans les grands pôles urbains, et encore plus souvent lorsqu'ils sont arrivés récemment. La répartition sur le territoire varie selon le pays de naissance : les natifs d'Afrique sont plus urbains que l'ensemble, tandis que la dispersion des natifs de l'Union européenne dans la région se rapproche de celle des non-immigrés. Cette répartition varie aussi selon les vagues successives d'immigration qu'a connues la région au cours de son histoire.

Sylvie Grcic, Dominique Kelhetter, Sophie Rivière, Insee

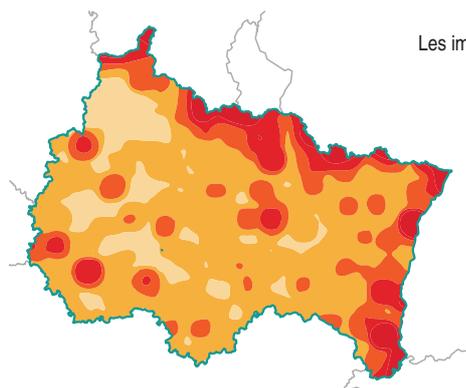
La région Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine (ACAL) compte 462 000 immigrés (*définition*) en 2012, soit 8,3 % de sa population (*figure 1*). Les immigrés sont plus présents dans les départements du Haut-Rhin (11,5 %), du Bas-Rhin (10,2 %) et de la Moselle (10,2 %), moins en Haute-Marne (4,1 %) et dans les Vosges (3,8 %). Avec une part d'immigrés inférieure à celle du niveau national (8,8 %), mais supérieure à celle de la France de province (6,7 %), l'ACAL se classe au 6^e rang des treize régions, à égalité avec Midi-Pyrénées-Languedoc-Roussillon et après Rhône-Alpes-Auvergne (8,9 %). La région de l'Île-de-France est largement en tête (18,2 %) et la Bretagne en fin de classement (3,0 %). La population immigrée se compose de 49 % d'hommes et de 51 % de femmes, comme l'ensemble des habitants de la région. Les immigrés sont surreprésentés aux âges de l'activité : 70 % ont entre 25 et 64 ans pour 50 % des habitants de la région.

Un immigré sur deux issu du continent européen

Si plus du tiers des immigrés (*figure 2*) sont nés en Algérie (12,5 %), en Turquie (11,0 %) ou au Maroc (10,9 %), ce qui distingue l'ACAL de la métropole est la présence d'une importante communauté native d'Europe (47,6 % pour 37,4 %), en provenance ou non de pays membres de l'Union.

Les immigrés originaires des pays limitrophes représentent 14,8 % de l'ensemble des immigrés : 9,5 % d'Allemagne, 3,0 % de Belgique, 1,4 % de Suisse et 1,1 % du Luxembourg. Ils sont le plus souvent installés le long de la frontière avec leur pays d'origine : 74,5 % des natifs d'Allemagne résident dans les départements de Moselle et du Bas-Rhin. Ils y travaillent aussi plus souvent : 30,9 % pour seulement 6,9 % de l'ensemble des immigrés.

1 Moins présents sur les marges régionales et le versant est des Vosges



Les immigrés rapportés à la population totale (en %)

- 12,5 ou plus
- de 8,3 à moins de 12,5
- de 5,0 à moins de 8,3
- de 2,0 à moins de 5,0
- moins de 2,0

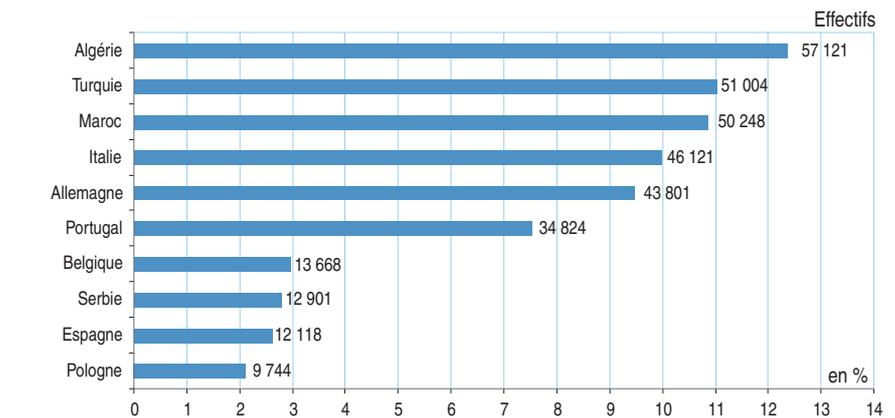
ACAL : 8,3
France métropolitaine : 8,8

2 Plus de la moitié des immigrés résidant en ACAL viennent d'Algérie, de Turquie, du Maroc, d'Italie ou d'Allemagne

La population immigrée de la région s'est construite, comme dans le reste du pays, par vagues successives (figure 3). Ainsi, l'industrie fait appel aux Polonais dès les années 1920, mais c'est surtout après la seconde guerre mondiale que l'économie recrute de nombreux travailleurs étrangers, principalement italiens dans les années 1950. Ces derniers, comme les Polonais, vont travailler dans les industries sidérurgiques et minières de l'est. Ils représentent en 2012 10 % de la population immigrée, et sont plus présents en Moselle et autour de Mulhouse (figure 4).

Ils ont été suivis dans les années 1960 par les Portugais et les Espagnols, la région connaissant, comme la France, un essor économique et un besoin de main-d'œuvre important. En 2012, les personnes nées au Portugal (7,5 % des immigrés) sont plus souvent installées dans la Marne, l'Aube et la Haute-Marne, particulièrement le long de l'Île-de-France.

Ils ont ensuite été rejoints par les Algériens (12,5 % des immigrés en 2012) après l'indépendance, puis par les Marocains (10,9 %). Les natifs de ces deux pays sont plutôt présents autour des grands pôles urbains. La crise économique des années 1970 freine l'entrée de nouveaux travailleurs étrangers. C'est néanmoins à cette période, à la faveur d'accords passés entre des entreprises alsaciennes et la Turquie, qui connaît un exode rural massif, que la présence d'immigrés turcs se renforce sensiblement. À partir des années 1980, suite au décret du 29 avril 1976 sur le regroupement, l'immigration devient plus familiale, mais reste sensible aux conflits. Ainsi les arrivées de Serbie



Lecture : en 2012, 57 121 immigrés nés en Algérie résident en ACAL, soit 12,4 % de l'ensemble des immigrés résidant dans la région.

Seuil de représentation : 2 % de l'ensemble des immigrés.

Source : Insee, recensement de la population 2012, exploitation principale.

(2,7 % en 2012) se concentrent sur les années de la guerre d'ex-Yougoslavie et celles qui la suivent.

Plus présents dans les villes-centres et les banlieues des grands pôles urbains

Près de neuf immigrés sur dix résident dans l'espace des grandes aires urbaines en ACAL pour huit non-immigrés sur dix (figure 5). Cette différence s'accroît nettement dans les villes-centres et les banlieues des grands pôles urbains qui concentrent 44,1 % et 24,6 % de la population immigrée pour respectivement 25,9 % et 20,9 % des non-immigrés. En contrepartie, elle est moins présente dans les couronnes des grands pôles (11 points de moins que les non-immigrés) et dans les communes multi-polarisées des grandes aires urbaines (- 4 points). Dans les autres aires urbaines, elle se répartit quasiment à

l'identique de la population non immigrée. Elle est en revanche moins représentée dans les communes situées en dehors des aires urbaines.

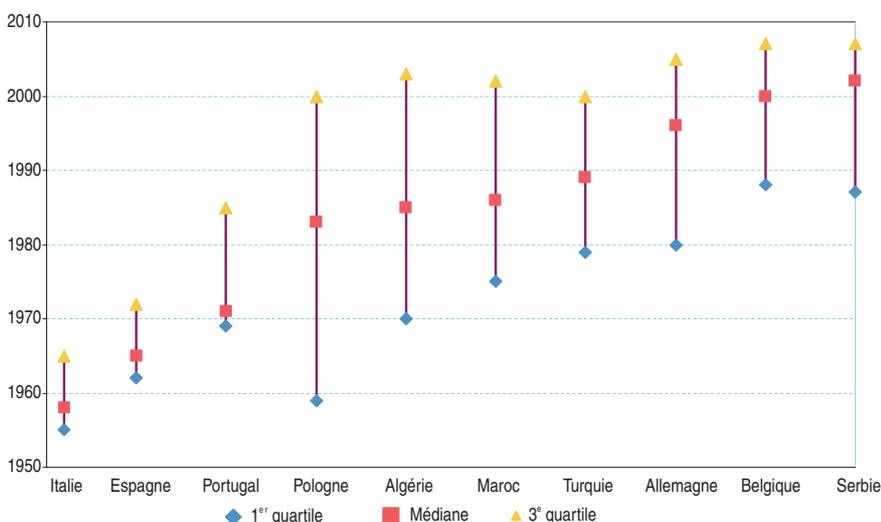
Les six plus grandes aires urbaines (Strasbourg, Nancy, Metz, Reims, Mulhouse et Troyes) regroupent la moitié des immigrés pour quatre non-immigrés sur dix. Cette localisation s'explique en partie par la proximité de l'emploi ainsi que la présence de logements du parc social souvent plus nombreux dans les grandes aires urbaines. Néanmoins, des aires urbaines petites ou moyennes peuvent aussi présenter une proportion d'immigrés plus importante.

Certaines, proches de la frontière, accueillent de nombreux résidents originaires du pays voisin, comme les aires urbaines de Neuf-Brisach (21 % d'immigrés dans sa population dont la moitié de natifs d'Allemagne), Givet (17 % d'immigrés dont la moitié originaire de Belgique), Kayl-Ottange (16 % d'immigrés dont 44 % nés au Luxembourg), Bâle-Saint-Louis (16 % d'immigrés dont 24 % natifs de Suisse et 17 % d'Allemagne). D'autres, avec une industrie très présente, parfois de tradition ancienne, ont recruté des travailleurs à l'étranger, comme Bouzonville : 16 % des 4 600 habitants sont immigrés, dont 41 % sont nés en Turquie.

La dispersion de résidence des populations immigrées dans la région varie beaucoup selon le pays de naissance (figure 6). Ainsi, les immigrés originaires d'Afrique et des pays d'Europe hors Union européenne résident plus souvent dans les grandes aires urbaines (92,8 % et 92,4 %) et plus particulièrement dans le pôle urbain que l'ensemble.

À l'opposé, les natifs d'un pays de l'Union européenne résident moins souvent dans l'espace des grandes aires (78,8 %). Ils sont plus dispersés sur le territoire, comme les non-immigrés. À l'intérieur des grandes

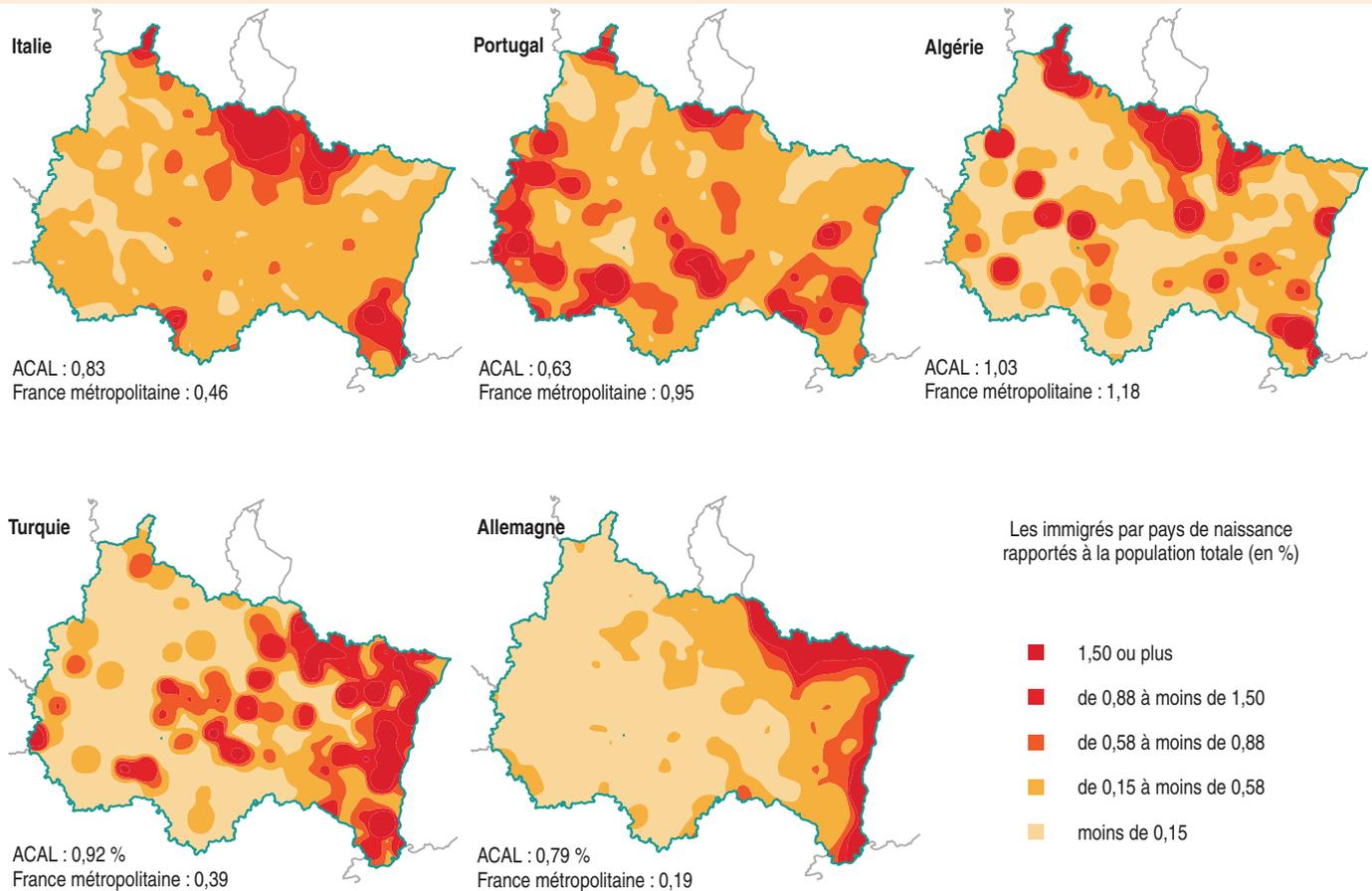
3 Des Italiens aux Serbes, des périodes d'immigration successives



Lecture : parmi les immigrés italiens résidant en ACAL en 2012, 25 % sont arrivés avant 1955 (1^{er} quartile), 50 % avant 1958 (médiane) et 75 % avant 1965 (3^e quartile).

Source : Insee, recensement de la population 2012, exploitation principale.

4 La présence des immigrés façonnée par l'histoire et l'économie de la région



© IGN - Insee 2016

Source : Insee, recensement de la population 2012, exploitation principale.

aires, les natifs de l'Union européenne sont un peu plus concentrés dans les pôles (52 %) que les non-immigrés (47 %), un peu moins dans les couronnes, mais de façon équivalente dans les communes multi-polarisées.

Ils sont présents dans les moyennes et les petites aires urbaines (8,5 %) et hors des aires urbaines (12,8 %), plus particulièrement les Belges (25,4 % résident hors des aires urbaines) et les Allemands (23,6 %).

Les natifs des autres pays sont également très urbains, à l'exception de ceux de Turquie qui s'installent plus souvent dans les petites et moyennes aires urbaines (10,1 %). Lorsqu'ils résident dans les grandes aires, ils sont plus fréquemment dans les couronnes (8,2 %) que les autres.

Les nouveaux arrivants, encore plus urbains

L'immigration récente est plus souvent originaire des pays d'Europe : 51 % des immigrés arrivés depuis moins de cinq ans pour 48 % de l'ensemble, plus particulièrement d'Allemagne et des pays de l'Est (Roumanie, Serbie et Russie).

Parmi les immigrés récents, la part des natifs des pays du Maghreb recule au profit d'autres pays d'Afrique. Dans l'ensemble, la part des immigrés récents natifs de Turquie recule nettement, tandis qu'elle progresse pour quelques autres pays, notamment la Chine.

Ces nouveaux arrivants résident encore plus fréquemment que l'ensemble dans les grands pôles urbains quelle que soit l'origine, à l'exception des Portugais, qui vont résider plus souvent que leurs compatriotes installés depuis plus longtemps dans les communes multi-polarisées des grandes aires urbaines. Les six plus grandes concentrent 56,3 % des nouveaux arrivants pour 50,1 % de l'ensemble.

Pour les plus anciens, quelle que soit l'ancienneté de l'arrivée en ACAL, on n'observe pas, ou très faiblement, de mouvements de périurbanisation. Ceux en France depuis plus de 25 ans résident juste un peu moins dans les grands pôles urbains (- 1,2 point) et légèrement plus dans les communes multi-polarisées des grandes aires (+ 0,9 point) et dans l'espace des autres aires (+ 1,0 point). ■

5 Les immigrés résident 1,5 fois plus souvent dans les grands pôles urbains de l'ACAL

	Population immigrée		Population non immigrée		Part de la population immigrée (en %)
	Effectifs	%	Effectifs	%	
Espace des grandes aires urbaines	398 773	86,3	4 042 533	79,5	9,0
Grands pôles urbains	317 596	68,7	2 378 252	46,8	11,8
- Villes-centres	203 865	44,1	1 314 989	25,9	13,4
- Banlieues	113 731	24,6	1 063 263	20,9	9,7
Couronnes des grands pôles urbains	46 570	10,1	1 081 414	21,3	4,1
Communes multi-polarisées des grandes aires urbaines	34 608	7,5	582 866	11,5	5,6
Espace des autres aires	32 920	7,1	444 280	8,7	6,9
Moyennes aires urbaines	14 506	3,1	190 247	3,7	7,1
Petites aires urbaines	18 413	4,0	254 034	5,0	6,8
Espace hors des aires	30 645	6,6	599 804	11,8	4,9
Autres communes multi-polarisées	14 962	3,2	356 123	7,0	4,0
Communes isolées hors influence des pôles	15 683	3,4	243 681	4,8	6,0
Ensemble	462 338	100,0	5 086 617	100,0	8,3

Lecture : en 2012, 86,3 % des immigrés résident dans l'espace des grandes aires urbaines de l'ACAL pour 79,5 % des non immigrés.
Source : Insee, recensement de la population 2012, exploitation principale.

6 Les immigrés originaires des pays de l'Union européenne moins concentrés dans les grands pôles urbains

en %

Principaux pays de naissance de la population immigrée	Espace des grandes aires urbaines				Espace des autres aires	Espace hors des aires urbaines	Ensemble
	Grands pôles urbains	Couronnes des grands pôles urbains	Communes multi-polarisées des grandes aires	Ensemble			
Italie	60,4	11,3	15,6	87,3	7,6	5,1	100,0
Allemagne	40,5	18,6	9,6	68,6	7,8	23,6	100,0
Portugal	55,1	14,1	11,1	80,4	11,7	8,0	100,0
Belgique	29,2	24,2	9,5	63,0	11,6	25,4	100,0
Espagne	60,5	12,2	9,0	81,8	9,7	8,5	100,0
Pologne	57,2	12,1	11,9	81,3	8,2	10,5	100,0
Ensemble de l'Union européenne à 27	52,0	14,9	11,8	78,8	8,5	12,8	100,0
Serbie	82,3	5,1	4,4	91,8	5,9	2,3	100,0
Ensemble de l'Europe	55,9	14,4	10,7	81,0	7,8	11,3	100,0
Algérie	82,5	4,0	5,7	92,2	5,8	2,0	100,0
Turquie	73,4	8,2	5,7	87,3	10,1	2,6	100,0
Maroc	82,8	4,4	3,6	90,7	7,5	1,7	100,0
Ensemble des autres pays	80,3	6,1	4,6	91,0	6,5	2,4	100,0
Ensemble	68,7	10,1	7,5	86,3	7,1	6,6	100,0

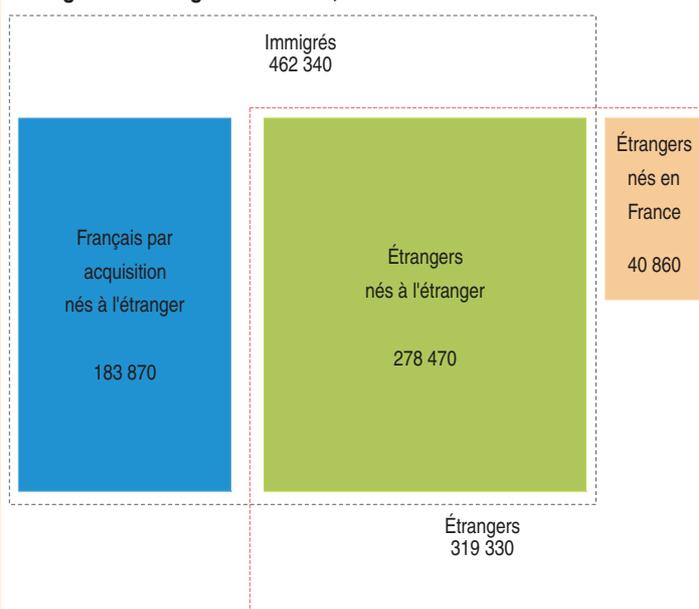
Lecture : en 2012, 60,4 % des immigrés nés en Italie résident dans les grands pôles urbains de l'ACAL.

Source : Insee, recensement de la population 2012, exploitation principale.

Définition

Un **immigré** est une personne née étrangère à l'étranger et résidant en France. Les personnes nées françaises à l'étranger et vivant en France ne sont donc pas comptabilisées de même que les étrangers nés en France. Certains immigrés ont pu devenir français par acquisition de la nationalité, les autres restant étrangers. Dans cette étude, c'est le pays de naissance, et non la nationalité à la naissance, qui définit l'origine géographique d'un immigré.

Étrangers et immigrés en ACAL, en 2012



Source : Insee, recensement de la population 2012, exploitation principale.

Insee Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine

Cité Administrative Gaujot
14 rue du Maréchal Juin
CS 50016
67084 Strasbourg Cedex

Directeur de la publication :

Joël Creusat

Rédacteur en chef :

Jacques Marty

Cartographie :

Dominique Callewaert

ISSN 2492-4547

© Insee 2016

Pour en savoir plus

- Brutel C., « La localisation géographique des immigrés - Une forte concentration dans l'aire urbaine de Paris », *Insee première* n°1591, avril 2016.
- Jayet H. et Ukrainchuk N., « La localisation des immigrants en France : une première approche », *Villes, Territoires, Mondialisation - Revue d'Économie Régionale et Urbaine*, éditions Armand Colin, novembre 2007.



Insee
Mesurer pour comprendre